



Association les Toiles Enchantées

Quand les enfants ne peuvent aller au cinéma, c'est au cinéma de se déplacer...

Les nouveaux films à l'affiche attirent des milliers d'enfants au cinéma, mais des milliers d'autres ne peuvent s'y rendre. Créée en 1997, dirigée par Gisèle Tsobanian et présidée par Alain Chabat, l'association « Les Toiles Enchantées » sillonne les routes de France et offre gratuitement aux enfants et adolescents hospitalisés ou handicapés les films à l'affiche.

Unique association du genre, « Les Toiles Enchantées » sont soutenues par l'ensemble de la profession (distributeurs, producteurs, comédiens, réalisateurs, techniciens, CNC, etc.). Sa mission, encouragée et soutenue par le corps médical, est double : accéder à la culture et au divertissement mais aussi briser un quotidien difficile et lutter contre l'isolement et le découragement. Organisme d'intérêt général, l'association est placée sous le haut patronage du Ministre de la Culture et de la Communication.

Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview

Entretien avec Gisèle Tsobanian, fondatrice de l'association Les Toiles Enchantées.



L'association les Toiles enchantées...

Gisèle Tsobanian : Je travaillais comme assistante de production dans la société de Thierry Lhermitte et de Louis

Becker durant le tournage du film à succès *Un indien dans la ville*. A cette époque, j'ai pris conscience que les enfants hospitalisés ne pouvaient se déplacer dans les salles de cinéma. En 1995, j'ai donc organisé trois projections du film dans les hôpitaux parisiens Robert Debré, Necker-Enfants Malades et Armand Trousseau. Cette opération a été une réussite et, encouragée par les

nombreuses lettres de remerciements reçues, j'ai décidé de continuer, certaine que le cinéma avait bien sa place dans les hôpitaux. J'ai donc créé l'association « Les Toiles Enchantées » en décembre 1997, après de nombreuses démarches auprès du Ministère de la Culture, du Centre National de la Cinématographie (CNC) et avec le soutien de l'opération Pièces Jaunes. Grâce à ces différentes structures, nous avons bénéficié des moyens techniques et légaux relatifs à la projection gratuite de films. Notre première tournée de neuf établissements a eu lieu sur Paris et en province. Au départ uniquement présente dans les hôpitaux, l'association s'est étendue dans d'autres structures de soins comme les centres de pédiatrie, de rééducation

et les instituts d'éducation motrice, médico-éducatifs... afin de toucher un plus large public. En créant cette association, mon objectif a été de permettre aux enfants hospitalisés, souvent isolés à cause de leur maladie, de ne pas se sentir exclus et de partager les références culturelles de leurs amis et de leur famille. Aujourd'hui, l'association a 16 ans et des enfants que nous avons connus à nos débuts ont découvert le cinéma grâce à l'association, certains d'entre eux sont d'ailleurs toujours hospitalisés. Nous échangeons beaucoup avec les enfants, ces relations humaines sont la raison d'être de l'association. Aujourd'hui, nous intervenons dans 123 établissements sur l'ensemble de la France.

Quels sont vos partenaires et soutiens dans vos différentes actions ?

G.T : Nous projetons grâce à la collaboration de l'ensemble des distributeurs, du CNC et du Ministère de la Culture. Les distributeurs nous fournissent gracieusement les copies des films dès leur sortie et parfois même en avant-première. Certains artistes, réalisateurs et acteurs sont présents lors des projections et échangent avec les enfants pour prolonger la magie du cinéma au-delà de l'écran. Nous récoltons des fonds grâce à la mise en place régulière d'opérations spéciales, sachant que notre budget annuel est de 700 000 euros environ.

Quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien dans la réalisation de vos actions ?

G.T : Dans l'ensemble, nous n'avons aucune difficulté. En 2012, nous avons offert 349 séances dans les 123 établissements où nous intervenons. Nous nous occupons de l'installation de tout le matériel et de la mise en place de la projection avant l'arrivée des enfants et le début de la projection dans l'après-midi. En règle générale, la salle de projection est située en dehors du service pour des raisons techniques. Cela permet également aux enfants de quitter leur environnement le temps du film. En revanche, nous aimerions toucher encore plus d'enfants. Aujourd'hui, il nous arrive d'être étonné du nombre réduit d'enfants qui assistent à nos projections, au regard de la capacité d'accueil de l'établissement pédiatrique. Comme nous n'intervenons pas directement dans les services de soins, nous nous demandons parfois si notre venue est suffisamment annoncée dans l'hôpital. L'association « Les Toiles Enchantées » a pour but d'offrir le cinéma à un maximum d'enfants, aussi notre plus grande crainte est de passer inaperçu, malgré les affiches et les différents moyens mis en œuvre pour communiquer sur notre venue. En dehors des accompagnateurs présents durant les projections, nous ne rencontrons pas les professionnels de santé et les dirigeants d'établissements qui côtoient les enfants au quotidien. Je pense même que certains ignorent jusqu'à l'existence de l'association.

Quels éléments souhaiteriez-vous développer au sein de l'association ?

G.T : Nous savons que tous les enfants ne peuvent pas assister à nos projections et il nous est arrivé de répondre à des demandes spéciales en projetant des films en avant-première dans les chambres d'enfants alités. Notre projet est de permettre à ces enfants de pouvoir se retrouver dans l'environnement d'une salle de cinéma, et de partager la projection du film avec d'autres enfants. Nous faisons actuellement ce genre de projection pour des cas exceptionnels, mais j'aimerais que cela devienne une solution systématique. Le divertissement à l'hôpital peut être aussi important que les soins. C'est

confirmé par la plupart des personnels travaillant au sein des établissements dans lesquels nous intervenons et qui constatent l'importance de ces projections pour les enfants, ainsi que leurs effets bénéfiques. À tel point que désormais, lors nos projections, l'organisation des soins est modifiée, dans la mesure du possible, pour que les traitements soient programmés en dehors du temps de projection.



Plus de précisions avec Alain Chabat, président de l'Association « Les Toiles Enchantées »

Pourquoi vous êtes-vous engagés avec cette association ?

Alain Chabat : Les Toiles Enchantées, c'est une formidable association qui apporte le cinéma dans les hôpitaux pédiatriques et centres spécialisés pour enfants et adolescents malades et handicapés partout, enfin presque !, en France. Il y a quelques années. Thierry Lhermitte et Patrick Timsit m'avaient parlé de cette association qui se démenait pour que les enfants hospitalisés puissent voir les films à l'affiche. Et projetés sur un grand écran, pas en K7 ou DVD. Un petit cinéma itinérant dans les hôpitaux en quelque sorte. J'ai commencé par accompagner mes propres films pour les montrer aux enfants et avoir un petit débat/goûter avec eux après la projection. Puis on m'a demandé si je voulais m'impliquer et les soutenir un peu plus régulièrement. J'ai alors demandé combien c'était payé, et la réponse a été « zéro euros par mois ». J'ai trouvé que c'était un bon prix.

Quel est votre rôle au sein de l'association ?

A.C : Pour les Toiles, le contact avec Gisèle Tsobanian, fondatrice de l'association, est pour beaucoup dans mon engagement. Et « engagement » est un mot un peu fort et pompeux. Je suis juste à leurs côtés en faisant ce que je

peux pour les aider. Le vrai boulot c'est eux qui le font. Les bénévoles et réguliers des Toiles sont juste des gens supers. Personne n'est dans une dynamique larmoyante, culpabilisatrice ou donneuse de leçons. C'est juste un petit plus, un « service », un lien supplémentaire avec l'extérieur, avec une humble devise : quand les enfants ne peuvent pas aller au cinéma, c'est au cinéma de se déplacer. Les Toiles travaillent avec les services hospitaliers pour que ces projections perturbent le moins possible les soins et leur boulot quotidien. J'imagine que mon nom permet aux Toiles d'avoir une meilleure visibilité, des dons, des aides. Surtout, j'essaye avec eux de chercher des idées pour lever des fonds, en gros : et trouver des sous. Vous le savez, les associations ont toujours besoin de petits sous pour continuer leurs actions. Sinon, je demande bien sûr à ce que tout le monde à l'association m'appelle « Président » ou « Cœur de Lion », ça dépend du camembert. Ça ne me pose aucun problème de mettre mon nom pour aider les mômes. C'est bien d'être utile. Une journée réussie est une journée où l'on rend quelqu'un heureux.

Pour contacter l'association

Les Toiles Enchantées
2 Villa Octave
92 270 Bois-Colombes

Tél : 01.47.60.17.18
contact@lestoilesenchantees.com

